

FORMATION

Titre de la formation :

Référence de la formation :

Lieu :

Date : (Si besoin, préciser matin ou après-midi).

PARTICIPANT

M. Mme

Nom - Prénom :

Fonction ou grade :

Service :

Date d'entrée dans la collectivité :

Adresse courriel :

Repas : Oui Non

(les repas pris en commun lors des formations seront refacturés par Soloris à la collectivité sur la base forfaitaire de 15,25 €).

COLLECTIVITÉ

Nom de la collectivité :

Adresse :

Code postal

Commune :

Tél.

Fax

Fait à :

Le :

Cachet et signature du Maire ou du Président

Le nombre de places disponibles pour chaque formation est limité. Toutefois, Soloris se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est inférieur à 5.

Avant de vous rendre à un stage de formation, merci de vous assurer d'avoir reçu une confirmation de Soloris.

Les sessions de formations se déroulent aux **horaires** suivants :

- **Formation sur la journée** : de 9h à 12h et de 14h à 17h00
- **Formation sur une demi-journée** : de 9h à 12h ou de 14h à 17h00

*Seules les formations «Découverte des réseaux sociaux» et «Utilisation de la plateforme Ged&On» se terminent à 12h30

Un formulaire par personne et par formation à renvoyer à Soloris, soit :

- par **courrier** :
SOLURIS
2 rue des Rochers - 17100 SAINTES
- par **fax** : 05 46 92 25 45
- par **courriel** : formation@soloris.fr